



# Assemblée Générale ordinaire 2025

La Chapelle saint-Ursin  
10 mars 2026

## Compte rendu

### Ordre du jour

- Désignation des scrutateurs
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2024 du 07 mars 2025
- Présentation du rapport financier (vote) (p.5, 6 et annexe 9 à 15)
- Présentation du rapport moral (p.2) et du rapport d'activités (vote) (p. 3, 4)
- Montant des cotisations 2026 (vote) (p.7)
- Quitus aux administrateurs (vote) (p.7)
- Appel à candidatures et élection des administrateurs (**Année C**) par les adhérents. (p.7)
- Rapport d'orientations. (p.8)



Verre de l'amitié

**En annexe** : Les comptes de l'association. (p.9 à 15)



Bonjour à tous,                   adhérents donateurs  
Et vous chers invités venant d'horizons divers,  
de l'administration ou des associations partenaires chacun se reconnaissant  
en ses qualités et fonctions.

**Nombre de membres présents :                   32**

**Nombre de membres représentés :           22**

**L'assemblée peut valablement délibérer**

## **Accueil**

Je vous remercie vivement pour votre présence, preuve de votre intérêt pour les actions de 100 pour 1 du Cher.

Cette Assemblée Générale sera suivie d'une intervention de **Monsieur Souchet**, Directeur de l'Association « Le Relais » qui œuvre dans le domaine social et particulièrement dans l'hébergement des personnes en précarité. Ce qui nous rapproche

Pour cette AG maintenant ouverte,

Une première formalité s'impose pour la poursuite et l'enregistrement de nos débats. Je demande à l'assemblée deux scrutateurs pour dépouiller et enregistrer les votes de notre AG.

- **Noms des scrutateurs...Daniel PETIT et Catherine TRIDON**
- Une deuxième formalité consiste à vous demander de valider, ou non, le **compte rendu de l'AG 2024 du 07 mars 2025**.
  - [Vote : **Accepté à l'unanimité**]



## **RAPPORT MORAL**

**Denis Dousset**

Je débiterai ce rapport moral par remercier la communauté EMMAÛS qui nous accueille aujourd'hui dans ses locaux et qui héberge aussi notre association.

Dès le début de cette Assemblée Générale, je tiens à remercier également tous les administrateurs qui, chacun avec ses compétences et ses talents et ses disponibilités, œuvrent sans compter au bénéfice des familles que nous hébergeons.

Le but de 100 pour 1 du Cher ne bouge pas. Rappelons son objet : ...//... **loger des familles sans abri, délaissées par les pouvoirs publics et les accompagner dans leur parcours d'intégration, le temps pour elles de retrouver leur autonomie.**

Mais ce qui bouge, c'est notre environnement social, politique, économique.

Ces variables, déjà exposées l'an dernier, deviennent de vrais freins à nos actions et n'offrent pas de perspectives positives.

Paradoxalement, vous constaterez que grâce à vous, chers adhérents donateurs, nous réussissons à surmonter ces difficultés puisque vous avez été nombreux, encore cette année, à nous rejoindre. Soyez-en tous remerciés.



**En interne**

**Le CA** s'est réuni **6 fois** en 2025

**3 bulletins d'information** vous ont été envoyés en cours d'année pour vous tenir au courant de notre engagement auprès des familles que nous hébergeons (paiement des loyers et des charges mais aussi aides aux démarches administratives et accompagnement au quotidien), avec des appels insistants auprès de bénévoles pour mieux assurer l'intégration des familles, condition essentielle à l'obtention de titre de séjour. Seules quatre volontaires ont répondu, dont deux épouses d'administrateurs. Merci à elles, leur aide est précieuse, mais quatre c'est insuffisant pour assurer la pérennité de l'association. Nous en reparlerons.

**Bureau :** Il n'est guère de semaine sans que nous nous retrouvions. L'an dernier je vous disais que le bureau était permanent, je pourrai presque me répéter.

Un grand merci pour l'implication de chacun des administrateurs.

**En externe**

Notre association n'est pas isolée. En France nous comptons environ 85 « **100 pour 1** » et nous avons 1 à 2 réunions annuelles par vidéo, très riches en échanges d'expériences et informations très ciblées. Localement, nous gardons et entretenons des relations avec toutes les organisations du réseau humanitaire. Une nouvelle structure fédère toutes ses associations, le CTAI, (Coordination territoriale d'accueil et d'intégration.)

Malgré une réelle reconnaissance locale (comme le montre le nombre de nos donateurs), notre association manque cruellement de visibilité.

**Forum des associations du 7 septembre 2025 :**

Notre présence au forum des associations est une exposition qui permet de beaux et bons échanges, mais qui malheureusement restent infructueux.

Pour pallier ce déficit, nous nous efforçons chaque année d'organiser une manifestation publique pour se faire mieux connaître et échanger avec vous.

L'année précédente, nous vous avons convié à un spectacle sur le thème de la migration et auparavant nous vous avons proposé des ventes d'œuvres d'art.

**Le 16 novembre 2025, Rassemblement autour de 2 chorales :**

**Les Hommes de Chœur** et **Les Maîtres chanteurs** ont eu la générosité d'animer une après-midi festive dans la salle Familia à Bourges. ( photos article du Berry)) Le succès était au rendez-vous : plus de 200 personnes étaient présentes et ont fait part de leur enthousiasme. Un buffet a clos la manifestation et permis des échanges chaleureux. A la clé, plusieurs adhésions et une belle ressource financière de 2.000 euros

**Le 18 décembre dernier,**

a eu lieu un **parrainage républicain** proposé avec 100 pour 1 sous l'égide de la ville de Bourges, en présence de Joël Allain, maire adjoint délégué aux finances et de Marie Hélène Biguier, maire adjointe à l'intergénérationnel. Les familles Kanté et Touré-Mara en ont été les bénéficiaires. Cette cérémonie symbolique d'adhésions aux valeurs républicaines a été vécue avec émotion par les 2 familles parrainées par leurs accompagnateurs de 100 pour 1 ( photos). Elle veut aussi être facteur d'intégration, considération recherchée dans l'évolution des dossiers de chacun.



## Situation des 4 familles que nous hébergeons

**Les familles Serraj et Zhuleku**, toutes deux d'origine albanaise, hébergées par 100 pour 1 respectivement depuis 2020 et 2021, mais en France depuis 10 ans, sont toujours dans l'attente de titre de séjour. Les dossiers ont été déposés à la préfecture en juin 2024 pour les Serraj et fin 2025 pour les Zhuleku. Les lenteurs administratives, ( pour ne pas dire plus) inquiètent les familles mais aussi l'association qui se trouve contrainte à un hébergement sans perspective alors que son action s'appuyait sur un hébergement transitoire, comme les précédentes familles qui nous ont quittées après régularisation.

Les chefs de famille sont compagnons d'Emmaüs et les enfants sont scolarisés à Bourges et bien intégrés. Les mères de famille font des ménages chez des particuliers et sont payées par des chèques emploi-service

Ces 2 familles bénéficient de logements loués au bailleur social, Val de Berry.

Ces familles sont suivies par Marie-Laure et Jean-Paul pour les Serraj et Brigitte V et Annie pour les Zhuleku

**La Famille Kanté**, d'origine malienne, est hébergée par 100 pour 1 depuis janvier 2025. Hamady, le père, était compagnon d'Emmaüs en 2025. Sa situation vient de changer puisqu'il a décidé de quitter les compagnons, ce qui le fragilise, mais sa famille est toujours hébergée par l'association, chez un bailleur privé.

Hamady et Cissé sont les parents d'une petite Marie-Christine, née, il y a un an et demi, à Saint-Amand-Montrond. Cissé a obtenu le statut de réfugiée sous protection subsidiaire. ( Nous venons d'apprendre que Cissé est enceinte).

La famille Kanté est suivie par Dominique et Pierre.

### **Bonne nouvelle : depuis octobre, nous accueillons une nouvelle famille.**

**La famille Touré-Mara**, d'origine guinéenne, occupe depuis octobre 2025 un appartement que l'association avait loué à un bailleur privé en juillet 2025 et qui avait été rapidement libéré (photo de la signature du bail)

Ousmane et Fanta étaient déjà parents d'une petite fille de 2 ans et demi, Zenab. En janvier dernier, la famille s'est agrandie : une nouvelle petite fille, Bintou, est née en décembre. Fanta et Zenab bénéficient du statut de réfugiées sous protection subsidiaire. Fanta a donc droit aux allocations Ad Hoc. Ce qui nous a permis de faire glisser le bail à son nom depuis le 13 octobre 2025. La situation de Ousmane n'est pas stabilisée, c'est la raison pour laquelle 100 pour 1 du Cher les héberge et est le garant du loyer qu'ils assument avec responsabilité. Bravo.

La famille Touré-Mara est suivie par Elisabeth et Denis.

### **Rencontres « goûter-jeux »**

Le conseil d'administration a organisé des rencontres avec les familles accueillies afin de faire plus ample connaissance. Quelques photos rendent compte de la convivialité de ces rencontres (photos).

### **Une semaine à la mer :**

L'action la plus gratifiante pour les familles Serraj et Zhuleku a été incontestablement le **séjour d'une semaine en Bretagne l'été dernier**

**Grace au soutien financier des associations Saint-Bonnet, Berry-Tudy, Secours catholique 100 pour 1 du Cher et Emmaüs**, ces 2 familles ont passé une semaine à l'île Tudy. Les aides ne couvrant pas la totalité du séjour, elles ont pris à leur charge les frais de transport de Bourges à Tudy malgré la faiblesse de leurs ressources. Elles se sont bien intégrées au groupe de l'association Berry-Tudy et souhaitent renouveler un tel séjour (photos)

### **Fin du rapport d'activité.**

➤ **Vote du rapport d'activité :**

**[Vote : Accepté à l'unanimité]**

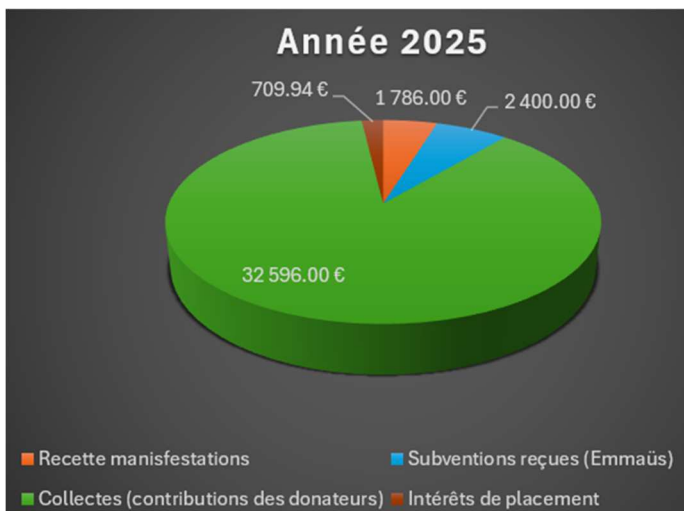


**PREAMBULE**

L'association 100 pour 1 du Cher a des baux pour 4 logements. Pour les familles Serraj, Zhuleku et Kanté, l'association prend en charge le loyer et les charges associées. Pour le 4<sup>e</sup> logement (53 avenue du Général de Gaulle à Bourges), il a été occupé quelques semaines par la famille Acha, puis par la famille Ousmane Touré. La famille Touré prend en charge son loyer et les charges locatives. Nous avons fait l'avance des loyers de novembre et décembre 2025. Novembre a été remboursé et décembre le sera, en 3 fois sur 2026. L'association prend seulement à sa charge l'assurance habitation / RC de ce 4<sup>e</sup> logement.

**Compte de résultat**

**Les produits**, pour un montant cumulé de 37 492 € contre 41 423 € en 2024 et 33 533 € en 2023, représentent le montant des collectes enregistrées ainsi que le montant des subventions reçues :



- 32 596 € collectés contre 29 077 € en 2024 et 18 729 € en 2023 ,
- 2 400 € d'aides reçues, contre 10 400 € en 2024 et 12 200 € en 2023
  - o Aide reçue d'Emmaüs du Cher de 2.400 € pour les frais d'administration
- 1 786 € de recettes du spectacle (chorale) donné en novembre à la Salle Familia
- A quoi il convient d'ajouter 710 € d'intérêts de placement

A fin 2025, nous comptons 260 adhérents encore inscrits, contre 280 en 2024 et 230 en 2023

Même si le nombre d'adhérents baisse légèrement, il est à noter qu'ils sont plus actifs (71% d'entre eux sur 2025 contre 64% en 2024).

Les dons se font essentiellement par virement ou par chèque. Nous avons un autre canal (Hello Asso), avec lequel nous avons rencontré des problèmes cette année (sans explication réelle de leur part). Nous essayons d'informer nos donateurs de passer en direct, afin de baisser également les frais associés à Hello Asso.

En moyenne, **le montant mensuel versé** a été de 13,80 € contre 13.16 €, en 2024 et 10.04 € en 2023.

Ces résultats sont encourageants, mais il nous faut toujours continuer notre travail de suivi et de relance.

**Les charges** s'élèvent à 32 189 € contre 29 837 € en 2024, et 29 720 € en 2023,

Ces charges sont en augmentation par rapport à l'année dernière et paraissent stabilisées pour nos familles

- La famille Serraj, à Bourges, depuis novembre 2020, logée par le biais de Val de Berry
- La famille Zhuleku, à Bourges, depuis juin 2021, logée par le biais de Val de Berry
- La famille Kanté, à Bourges depuis 01/2025, logée par M et Mme Girault
- La famille Touré, à Bourges, depuis Novembre 2025
-

- Les charges du 1er logement représentent un montant de 10 170€ pour 2025 (12 mois)

Le loyer en est de 487.08 € par mois et les charges locatives de 141,37€ (total : 7.561,65) le reste (2 608.33€) étant l'électricité, le gaz, l'eau et les assurances.

- Les charges du 2è logement représentent un montant de 9 933 € (12 mois)

Le loyer en est de 471,79 € par mois et les charges locatives de 139.14 € (total : 7 295.63 €), le reste (2 637.97 €) étant l'électricité, le gaz, l'eau et les assurances.

- Les charges du 3e logement représentent un montant de 4 988 € pour 2025 (12 mois).

Le loyer en est de 430€ par mois, les charges locatives de 43.04€, le reste (2 088.55€) étant l'électricité, le gaz, l'eau et les assurances.

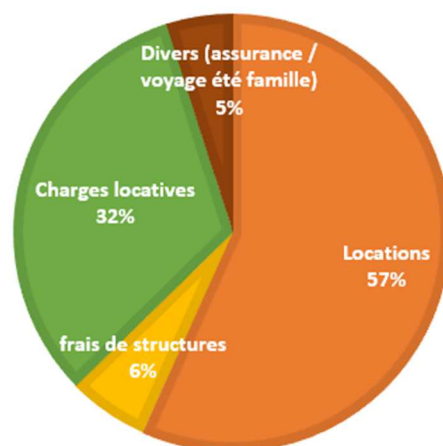
- Le dernier logement a été pris en charge par l'association, pour la famille Acha en 08-09/25 pour 1200 €, puis a été vide quelques semaines et repris par la famille Touré (loyer à leur charge, sans impact pour l'association)

Enfin, en 2025, les frais de fonctionnement s'élèvent à 2418.45 contre 2061.26 € en 2024 et 971.60 € en 2023. Ce surcoût est lié à la pris en charge d'une partie des vacances d'été des familles, à hauteur de 500€.

Le montant résultant est donc un excédent de 5 303 € (dont 710 € d'intérêts du livret A) contre 11 586 € en 2024 et 3 813 € en 2023.

### RÉPARTITION DES DEPENSES

■ Locations ■ frais de structures ■ Charges locatives ■ Divers (assurance / voyage été famille)



Au bilan, la trésorerie disponible s'élève à 56 220.79 € contre 48 448.46 € en 2024, 41 385.18 € en 2023,

### Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose, au vote de l'assemblée générale, d'affecter

- Au compte de Réserves facultatives 7.400 €

(Ce sont les aides exceptionnelles qui pourront être utilisées pour le financement de futurs logements)

- Au budget 2026 : 5 303 € = **report à nouveau**

➤ **Vote du rapport financier.** [Vote : **Accepté à l'unanimité**]

➤ **Vote du report à nouveau** [Vote : **Accepté à l'unanimité**]

**Montant fixant la « cotisation – donateur »** la cotisation minimale annuelle est de **60 €uros**, soit **5 €** par mois

- **Vote de la cotisation-donateur** [Vote : **Accepté à l'unanimité**]
- **Vote du quitus aux administrateurs** [Vote : **Accepté à l'unanimité**]

**Election des administrateurs Année C**



**Membres sortants :**

Se représente	Brigitte VERDIER
Ne se représente pas	Michel VERDIER
Se représente	Marie-Laure LECLERC
Ne se représente pas	Seraj YOUSEFI

**Membre candidat** Aucun

- **Tous les membres sortants sont réélus à l'unanimité.**

Le Conseil d'administration est ainsi constitué :

Année A	Année B	Année C
Jean-Paul CHAZELLE Denis DOUSSET Brigitte CLORIS Jérôme DUBOIS	Annie CHAZELLE Philippe SALVETTI Rémi BOSSARD Pierre GIRIER Stéphanie CHAUVEAU	Brigitte VERDIER Marie-Laure LECLERC



Nous voilà à la fin de notre assemblée générale et je voudrai tracer devant vous quelques lignes de ce que nous voudrions voir aboutir dans cette année 2026.

Pour nos **ressources**, nous sommes absolument liés à nos donateurs et avec le soutien d'EMMAÛS. (nous venons de le voir dans l'exposé du rapport financier).. Il se trouve qu'Emmaüs doit surmonter des difficultés de trésorerie pour des raisons extérieures à leur gestion propre. Juste retour des choses, et comme nos donateurs nous soutiennent avec constance, nous acceptons solidairement la baisse de leur soutien qui reste substantiel et que nous remercions.

Pour les familles, ceci est transparent. Ce qui l'est moins, ce sont les blocages administratifs. Et en perspective, une loi qui est en cours d'élaboration, la loi dite « RIPOST » ne devrait pas contribuer à éclairer nos perspectives.

Cette année 2025, grâce à deux propriétaires privés, nous avons pu héberger deux familles. Cette semaine, un bailleur social nous a fait visiter un nouvel appartement. Sans préjuger que des offres se débloquent, prenons cela avec un esprit positif après avoir constaté, précédemment, un blocage dans le parc locatif.

### **Mais notre préoccupation inquiétante reste les ressources humaines.**

Nous avons maintes fois fait appel à des bénévoles et aussi pour renouveler et compléter notre Conseil d'Administration.

Notre besoin est criant et nos appels multiples sont restés infructueux !

Dans ces conditions, et alors que nos finances se consolident, nous ne pouvons plus accueillir d'autres familles. Puisqu'il faut des bénévoles pour pouvoir les accueillir et les épauler.

### **Cette situation met notre association en danger.**

Enfin, en septembre 2023, j'ai été sollicité pour reprendre la présidence de 100 pour 1 du Cher. J'ai accepté.

La situation m'obligeait, tant par amitié pour Michel qui était soudainement empêché que par adhésion convaincue de l'urgence et de la nécessité des buts portés par notre association. J'avais annoncé que ma présidence serait transitoire. 2026 sera donc ma dernière année de présidence.

Pour relever le défi, il faut absolument renouveler et compléter le Conseil d'Administration. C'est la base indispensable.

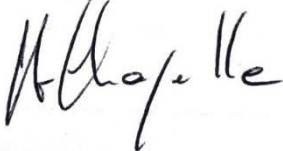
L'an dernier je m'étais réjoui d'accueillir une nouvelle et jeune trésorière. Ne décourageons pas son dévouement et sa compétence par une absence de renouvellement.

### **La parole est à vous.**

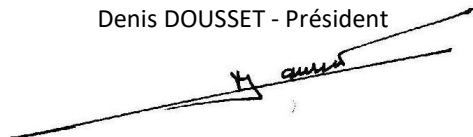
Notre Assemblée Générale est close à 18 heures.

Elle est suivie d'une présentation de l'Association « Le RELAIS » par son directeur David SOUCHET.

Annie CHAZELLE - Secrétaire



Denis DOUSSET - Président



# Annexe

## ÉTATS FINANCIERS AU 31 / 12 / 2025

100 POUR 1 DU CHER  
rue du Verniller  
18570 La Chapelle St Ursin

### SOMMAIRE

<b>Bilan</b> .....	<b>11, 12,</b>
<b>Compte de résultat</b> .....	<b>13, 14</b>
<b>Détail des comptes</b>	
Bilan .....	<b>15</b>
Compte de Résultat .....	<b>16</b>

## Bilan

ACTIF				
	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	725		725	875
<b>Actif immobilisé (I)</b>	<b>725</b>		<b>725</b>	<b>875</b>
Stocks et en cours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 805		1 805	4 200
Valeurs mobilières de placements				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	56 221		56 221	48 448
Charges constatées d'avance				
<b>Actif circulant (II)</b>	<b>58 026</b>		<b>58 026</b>	<b>52 648</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+ IV + V)</b>	<b>58 751</b>		<b>58 751</b>	<b>53 523</b>

## Bilan

PASSIF		
	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)
	Net	Net
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	7 400	7 400
Report à nouveau	44 531	32 944
Excédent ou déficit de l'exercice	5 303	11 586
Situation nette (sous total)		
Fonds propres consommables		
<b>Fonds propres (I)</b>	<b>57 234</b>	<b>51 931</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Fonds reportés et dédiés (II)</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Provisions (III)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 517	1 593
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Dettes (IV)</b>	<b>1 517</b>	<b>1 593</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>58 751</b>	<b>53 523</b>

## Compte de Résultat

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service dont parrainages	1 786	1 370
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	2 400	10 400
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions Utilisations des fonds dédiés Autres produits	32 596	29 077
<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>36 782</b>	<b>40 847</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises Variation de stocks Autres achats et charges externes Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux dépréciations Dotations aux provisions Reports en fonds dédiés Autres charges	32 189	29 837
<b>Charges d'exploitation (II)</b>	<b>32 189</b>	<b>29 837</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>4 593</b>	<b>11 010</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	710	576
<b>Produits financiers (III)</b>	<b>710</b>	<b>576</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilés Différences négatives de charge Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Charges financières (IV)</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>710</b>	<b>576</b>

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>5 303</b>	<b>11 586</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprise sur provisions, dépréciations		
<b>Produits exceptionnels (V)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>37 492</b>	<b>41 423</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>32 189</b>	<b>29 837</b>
Solde créditeur : Excédent	5 303	11 586
Solde débiteur : Déficit		

# Détail des comptes

BILAN ASSOCIATION				
	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
<b>Actif</b>				
Actif immobilisé				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Autres</b>	<b>725.00</b>	<b>875.00</b>	<b>-150.00</b>	<b>-17.14</b>
27500000 Cautions pour logements	725.00	875.00	-150.00	-17.14
<b>Total I</b>	<b>725.00</b>	<b>875.00</b>	<b>-150.00</b>	<b>-17.14</b>
Actif circulant				
<b>Créances</b>				
<b>Autres</b>	<b>1 805.00</b>	<b>4 200.00</b>	<b>-2 395.00</b>	<b>-57.02</b>
46870000 Produits à recevoir	1 805.00	4 200.00	-2 395.00	-57.02
<b>Disponibilités</b>	<b>56 220.79</b>	<b>48 448.46</b>	<b>7 772.33</b>	<b>16.04</b>
51200000 Caisse Epargne Loire Centre	1 934.53	32 872.14	-30 937.61	-94.11
51200001 Livret A Caisse d'Epargne Loire Centre	54 286.26	15 576.32	38 709.94	248.52
<b>Total II</b>	<b>58 025.79</b>	<b>52 648.46</b>	<b>5 377.33</b>	<b>10.21</b>
<b>Total Général (I + II + III + IV + V)</b>	<b>58 750.79</b>	<b>53 523.46</b>	<b>5 227.33</b>	<b>9.77</b>

BILAN ASSOCIATION				
	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
<b>Passif</b>				
Fonds propres				
<b>Réserves</b>				
<b>Autres</b>	<b>7 400.00</b>	<b>7 400.00</b>		
10600000 Réserves	7 400.00	7 400.00		NS
<b>Report à nouveau</b>	<b>44 530.55</b>	<b>32 944.41</b>	<b>11 586.14</b>	<b>35.17</b>
11000000 Report à nouveau (crédeur)	44 530.55	32 944.41	11 586.14	35.17
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>5 303.36</b>	<b>11 586.14</b>	<b>-6 282.78</b>	<b>-54.23</b>
<b>Total I</b>	<b>57 233.91</b>	<b>51 930.55</b>	<b>5 303.36</b>	<b>10.21</b>
Dettes				
<b>Autres dettes</b>	<b>1 516.88</b>	<b>1 592.91</b>	<b>-76.03</b>	<b>-4.77</b>
46860000 Charges à payer	1 516.88	1 592.91	-76.03	-4.77
<b>Total IV</b>	<b>1 516.88</b>	<b>1 592.91</b>	<b>-76.03</b>	<b>-4.77</b>
<b>Total général (I + II + III + IV + V)</b>	<b>58 750.79</b>	<b>53 523.46</b>	<b>5 227.33</b>	<b>9.77</b>

## Détail des comptes

COMPTE RÉSULTAT ASSOCIATION				
	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
Produits d'exploitation				
<b>Ventes de biens et services</b>				
<b>Ventes de prestations de service</b>	1 786.00	1 370.00	416.00	30.36
70600000 Recettes manifestations	1 786.00	1 370.00	416.00	30.36
<b>Produits de tiers financeurs</b>				
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	2 400.00	10 400.00	-8 000.00	-76.92
74000000 Subventions recues	2 400.00	10 400.00	-8 000.00	-76.92
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>				
<b>Dons manuels</b>	32 596.00	29 076.88	3 519.12	12.10
75400000 Collectes	32 596.00	29 076.88	3 519.12	12.10
<b>Total I</b>	<b>36 782.00</b>	<b>40 846.88</b>	<b>-4 064.88</b>	<b>-9.95</b>
Charges d'exploitation				
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>32 188.58</b>	<b>29 837.06</b>	<b>2 351.52</b>	<b>7.88</b>
61302000 Location ASSIMMO - Logt Vierzon		5 256.46	-5 256.46	-100.00
61304000 Location Girault	4 945.00		4 945.00	NS
61305000 Location Mme Fromenteau	1 800.00		1 800.00	NS
61320001 Locations immobilières OPH	11 506.44	11 143.32	363.12	3.26
61400000 Locations (Charges locatives et copropriété)		609.39	-609.39	-100.00
61400001 Charges locatives et de copropriété Hors OPH	4 753.20	3 720.14	1 033.06	27.77
61400600 Charges locatives et de copropriété - ASSIMMO - Logt Vierzon		760.00	-760.00	-100.00
61400610 Charges locatives et de copropriété OPH	3 350.84	3 373.65	-22.81	-0.68
61400620 Charges locatives - Girault	237.06		237.06	NS
61402000 Charges locatives et de copropriété - Hors ASSIMMO - Logt Vierzon		2 123.09	-2 123.09	-100.00
61403000 Charges locatives - Hors Girault	1 684.67		1 684.67	NS
61404000 Charges locatives Location Fromenteau	427.18		427.18	NS
61600000 Assurances, Primes versées	1 065.74	789.75	275.99	34.95
62200000 honoraires et intermédiaires	190.80	568.80	-378.00	-66.46
62300000 Publications, publicité	180.60	355.25	-174.65	-49.16
62500000 Déplacements, missions et réceptions	1 800.00	873.10	926.90	106.16
62600000 Frais postaux	50.04		50.04	NS
62610000 Télécom, internet	80.72	148.41	-67.69	-45.61
62700000 Services bancaires et assimilés	116.29	115.70	0.59	0.51
<b>Total II</b>	<b>32 188.58</b>	<b>29 837.06</b>	<b>2 351.52</b>	<b>7.88</b>
<b>Résultat d'exploitation (I - II)</b>	<b>4 593.42</b>	<b>11 009.82</b>	<b>-6 416.40</b>	<b>-58.28</b>
Produits financiers				
<b>Produits financiers de participations</b>	<b>709.94</b>	<b>576.32</b>	<b>133.62</b>	<b>23.19</b>
76000000 Intérêts placements	709.94	576.32	133.62	23.19
<b>Total III</b>	<b>709.94</b>	<b>576.32</b>	<b>133.62</b>	<b>23.19</b>
<b>Résultat financier (III - IV)</b>	<b>709.94</b>	<b>576.32</b>	<b>133.62</b>	<b>23.19</b>
<b>Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>5 303.36</b>	<b>11 586.14</b>	<b>-6 282.78</b>	<b>-54.23</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>37 491.94</b>	<b>41 423.20</b>	<b>-3 931.26</b>	<b>-9.49</b>
<b>Total des charges (II + IV + VII + VIII)</b>	<b>32 188.58</b>	<b>29 837.06</b>	<b>2 351.52</b>	<b>7.88</b>
<b>Solde Créiteur : Excédent</b>	<b>5 303.36</b>	<b>11 586.14</b>	<b>-6 282.78</b>	<b>-54.23</b>
<b>Solde Débiteur : Déficit</b>				

La Trésorière – Stéphanie CHAUVEAU



Le Président – Denis DOUSSET

